



# COMMUNE DE CHARDONNE

## Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

### Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

que seule la liste Chardonne Sans Parti, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,

que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

qu'un seul siège est à repourvoir,

### PROCLAME

**Madame Maria Alice REYMOND**, née le 28.06.1965, originaire de L'Abbaye VD et Le Chenit VD, domiciliée au Chemin du Sommet 8A à 1801 Le Mont-Pèlerin, **élue tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président :

La secrétaire :

P. O. Cyril Gujet

